



## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER DE SATORY**

### **7 AVRIL 2010**

#### **PRESENTS:**

Mme Anne-Marie PERREAUX, présidente du conseil de quartier

M. François LAMBERT, vice-président du conseil de quartier

M. Michel BERNOT, Maire- adjoint délégué aux questions militaires et à la vie quotidienne à Satory

Lieutenant-colonel ESTABEL (3<sup>ème</sup> BSC) membre

Mme Anne-Sophie TISSOT membre

Mme Annick VANDENABEELE membre

#### **ABSENT :**

Chef d'Escadron BOUTROS (GBGM) membre

#### **ABSENTS EXCUSES**

M. Richard HAMIACHE membre

M. Bruno THOBOIS, membre

Mme Anne-Marie PERREAUX ouvre le conseil de quartier à 20h40

Le dernier compte-rendu est validé, après prise en compte des remarques.

#### **PROJET PETITE ENFANCE**

La présidente du conseil de quartier revient sur le projet des assistantes maternelles d'accueillir les enfants dans un lieu permettant d'organiser des activités communes. Leur association est déjà créée.

Le local de l'IGESA semble le lieu le plus approprié pour cette activité. La présidente de l'association va prendre contact avec l'IGESA et la Mairie (service de la petite enfance) suit ce dossier pour le faire aboutir.

L'avancement de ce projet sera évoqué au conseil de quartier de septembre 2010.

#### **SERVICES POSTAUX**

Une boîte aux lettres pourrait peut-être être installée au niveau de l'arrêt de bus situé devant le centre commercial. Ce terrain n'appartenant pas à la Ville, se renseigner auprès de l'armée pour définir les modalités d'installation (en liaison avec la poste).

## **BILAN DE L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**

L'antenne administrative située au centre commercial à côté de la poste est ouverte de 9h à 12h :

- les 1er, 3ème samedis
- et le 2ème et 4ème mercredi

Dans ce point d'accueil et d'information sont délivrées des informations générales sur les services municipaux et sont remis les dossiers d'information et/ou d'inscription pour les activités sportives, la petite enfance, l'éducation, les loisirs etc... Il n'est pas délivré d'actes d'état civil et de pièces d'identité. Il n'est pas possible d'y déposer des dossiers.

Les besoins sont plus importants sur la période août- octobre et mai - juin, ce qui correspond aux périodes des mutations.

La fréquentation lors des permanences des mercredis matin s'avère très faible même parfois inexistante. Une fermeture peut être envisageable le mercredi entre la Toussaint et Pâques. Ces nouveaux horaires pourraient dans cette hypothèse être mis en place à la rentrée 2010.

La demande d'une urne semblable à celle qui est mise en place dans le hall d'accueil de l'Hôtel de Ville lors des dépôts de dossiers de demande de carte famille est formulée, afin d'éviter aux résidents concernés de se déplacer à la Mairie.

Cette urne pourrait également être utilisée pour le dépôt des dossiers d'inscription pour les écoles. Le dépôt se ferait sous la responsabilité de la famille. Ce projet est à l'étude en liaison avec les services de la ville.

Par ailleurs, devant le peu de succès des permanences des élus du conseil de quartier, **cette permanence est supprimée**. Par contre, il sera toujours possible, chaque 3<sup>ème</sup> samedi matin, de se rendre à l'antenne administrative et de dialoguer en direct par téléphone avec un membre du conseil de quartier.

## **REFECTION DE LA VOIRIE DANS LA ZONE GENDARMERIE**

Sollicité par M. Michel Bernot, Maire-Adjoint délégué pour le quartier de Satory, le Général de corps d'armée Christian BRACHET, commandant de région de gendarmerie d'Ile de France, a fait connaître par courrier qu'il souhaitait trouver une solution concernant les problèmes de voirie rencontrés par les résidents de la zone gendarmerie et confirmé que les difficultés rencontrées étaient liées aux contraintes budgétaires de son administration.

Sur sa proposition, une réunion conjointe Ville - Gendarmerie s'est tenue sur le terrain le 15 février dernier, avec la participation de représentants des services municipaux pour évaluer l'état de dégradation de la voirie et prendre la mesure des travaux à effectuer dans ce secteur.

A la demande du représentant de l'état-major de la région de Gendarmerie, et dans le but de permettre une estimation rapide du montant des crédits nécessaires, un audit technique assorti d'un devis chiffré des travaux à envisager pour une réfection pérenne de la chaussée sur l'ensemble de la zone « sous responsabilité gendarmerie » a été réalisé par la Direction Générale des Services Techniques de la Ville.

Cinq sites ont été recensés et ont fait l'objet d'un chiffrage :

1°) Guichard I (fourchette basse) : grosse réparation comprenant une partie du boulevard Soult et de l'avenue Guichard ainsi que des voiries internes à des parkings des résidences → 205 000 € (TTC 205 416,23 €)

2°) Guichard I (fourchette haute) Reprise des nids de poule itinéraire des lignes A et W du réseau Phébus, la proposition consiste, après traitement des zones dégradées, à appliquer un enrobé sur la surface totale des voiries empruntées par les bus à savoir le boulevard Soult et l'avenue Guichard et réfection total de la couche de roulement → 3000.000 € (TTC 299 802, 32 €)

3°) Moncey Grosse réparation à l'intérieur du casernement et parking → 92.000 € (TTC 92 143,77 €)

4°) Quartier Delpal Grosse réparation de voirie rue Fesch → 14.000 € (TTC 13 984, 25 €)

5°) Quartier Guichard II Grosse réparation Voirie ponctuelle → 7.600 € (TTC 7 558, 44 €)

Il apparaît que les opérations prioritaires sont celles concernant le boulevard Soult et l'avenue Guichard, voies fortement sollicitées par le passage des bus.

### **CENTRE COMMERCIAL**

Le 9 mars 2010, M. le Maire a adressé un courrier au Président de la COGEDIM, le groupe dont dépend la société ALTAREA, responsable de l'exploitation du centre commercial, l'informant de la dégradation importante, depuis quelques temps, de l'ensemble des parties communes du centre:

- présence de nombreux nids de poule sur la voirie intérieure et périphérique ;
- éclairage intérieur vétuste et dangereux
- façade très dégradées

Il est constaté que la voirie a été refaite sur tout un coté et qu'un lampadaire est toujours couché sur la pelouse du centre commercial.

### **PANNEAUX D'AFFICHAGE**

En date du 21 octobre 2009, la Ville de Versailles a sollicité des armées la possibilité de pouvoir implanter trois panneaux d'affichage, comportant sur une face, un plan de la ville et, sur l'autre, des informations municipales

En novembre 2009, l'Armée de Terre a donné son accord de principe pour ces implantations.

Les trois emplacements prévus sont :

- avenue du Maréchal Juin (avant l'entrée dans le casernement)
- carrefour du Maréchal Soult / rue de la Martinière
- boulevard du Maréchal Soult (côté rond-point de la RD 91).

La Ville procèdera à la pose de ces panneaux dès les autorisations obtenues.

## **TRAVAUX DE SECURISATION DU CARREFOUR ROUTE DES DOCKS/RUE DU MARECHAL SOULT**

La Ville après concertation avec les autorités militaires a proposé un aménagement pour sécuriser la route des Docks au niveau du centre commercial ainsi que le carrefour formé par la route des Docks et le boulevard Soult.

- route des Docks: pour éviter que les véhicules doublent sans précaution les bus du réseau Phébus lorsqu'ils desservent les arrêts dénommés « Martinière », il sera tracé une ligne blanche continue sur tout le linéaire englobant ces deux arrêts. Un deuxième passage protégé pour piéton sera tracé au niveau du centre commercial à proximité du portail de la cité de l'Etang pour faciliter les liaisons entre ces deux lieux. Une signalisation par panneaux annonçant les passages protégés sera ajoutée.
- Carrefour route des Docks / boulevard Soult : il est proposé de « resserrer » les angles de l'intersection par une mise en place d'obstacles ce qui diminuera l'espace actuellement trop important et obligera les conducteurs à réduire leur vitesse lors des mouvements tournants du fait des angles du carrefour rendus plus à angle droit.
- Un îlot sera créé pour protéger le passage piéton situé sur le boulevard Soult côté avenue Guichard.
- Une signalisation par panneaux limitant la vitesse à 30 km/h boulevard Soult et route des Docks aux abords de l'intersection pourra être mise en place ultérieurement dès lors que l'arrêté réglementaire correspondant aura été pris par l'autorité responsable des parties communes (armée de Terre).
- Par ailleurs, suite à une demande du conseil d'école « la Martinière » de sécuriser les abords de cet établissement, il est prévu la création de chicanes de stationnement ayant pour but de réduire la vitesse des véhicules.

Le coût d'ensemble de ces travaux est estimé à 5 000 €. Ils seront réalisés par la Ville de Versailles en concertation avec l'Armée de Terre.

### **POINTS DIVERS :**

Voie ferrée à l'entrée du camp (rue du Maréchal Juin) :

La voie ferrée est en cours de réfection par l'Armée de Terre. Ces travaux ont des répercussions sur l'état de la chaussée, les trous se creusant dangereusement. L'Armée de Terre est responsable de ce chantier.

Mme Anne-Sophie Tissot relève avec satisfaction que le véhicule « abandonné » qui stationnait sur le parking de Franprix a été retiré.

Elle remercie également la Mairie pour l'augmentation de la subvention attribuée à l'Amicale Clément-Ader/Les Alizées.

L'éclairage public a été rétabli dans la zone gendarmerie le lundi 22 mars 2010. Il faut souligner l'action déterminante de la municipalité dans ce dossier, qui est intervenue en appui de la Gendarmerie pour faire aboutir ce dossier bloqué depuis plusieurs années.

Il a été constaté avec satisfaction la remise en service du feu clignotant implanté sur la route des Docks face au centre commercial.

L'allée située entre le centre commercial et l'école Clément Ader va redevenir très poussiéreuse à la reprise de temps sec. Une demande d'étude pour améliorer le revêtement est sollicitée auprès du service des espaces verts de la Ville.

M Bernot remercie le Lieutenant-colonel Estabel, muté à Bordeaux l'été prochain et le Chef d'Escadron Boutros pour leur implication personnelle dans le suivi des dossiers en cours.

Les comptes-rendus des conseils de quartier sont consultables sur le site de la Ville à l'adresse suivante : <http://www.mairie-versailles.fr>

**LE PROCHAIN CONSEIL DE QUARTIER  
AURA LIEU LE 15 SEPTEMBRE A 20H30 A L'ANTENNE ADMINISTRATIVE**